

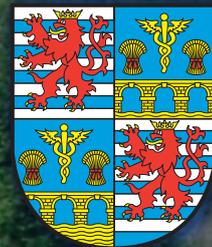
Editeur responsable:
**Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Ville d'Ettelbruck**
B.P. 116
L-9002 Ettelbruck

Tél.: 81 91 81-1



de Reider

Informationsblad vun der Gemeng Ettelbréck



Rédaction: Nico Beckerich, Pierrot Feltgen, Claude Halsdorf, Marc Hirt,
Arthur Muller, Jean-Louis Reuter, Fons Schmit, Marthy Thull

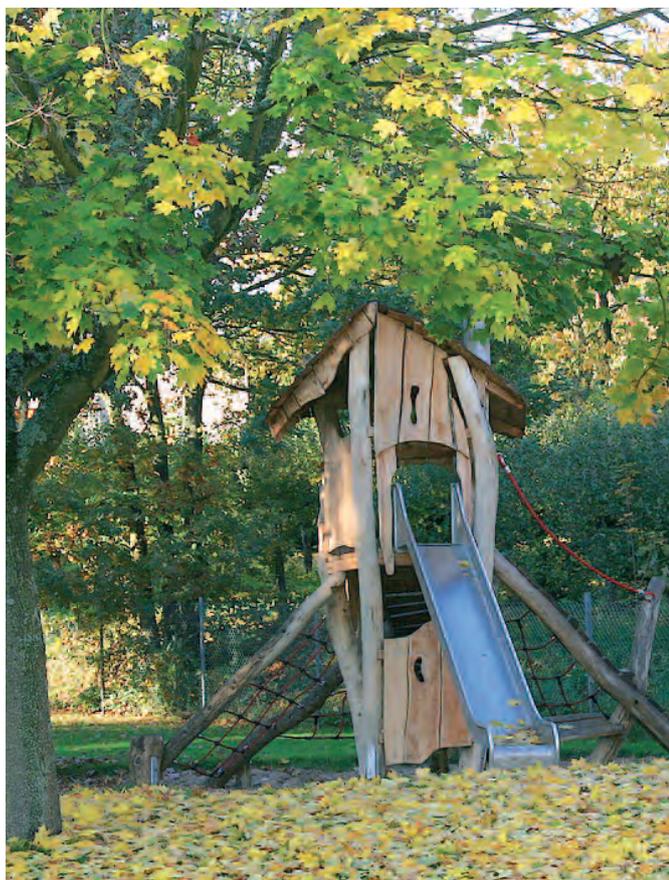
Ont collaboré à ce numéro:
Nico Beckerich, Pierrot Feltgen, Eddie Guillin, Claude Halsdorf, Marc Hirt,
Serge Kugener, Christian Mohr, Jean-Louis Reuter, Fons Schmit,
Pierre Trausch, Photo-Club Ettelbréck

Layout: Agence de publicité LEZARTS

Couverture: 125 Joer Pomjeeën Ettelbréck (Photo-Club Ettelbréck)

de Reider

Informationsblad vun der Gemeng Ettelbréck



An dëser Editioun

Virwuert	2
Délibérations du Conseil Communal	3
Avis	19
Déclaration Nordstad	20
Ettelbréck am Spigel vun der lëtzebuenger Press	22
Mam Gucki an d'Schoul	23
Avis	24
Organisation scolaire 2008-2009	26
Nordstad Musek-, Konscht- an Danz-Atelieren	28
Fête Nationale 2008	29
Sportifs méritants 2007/2008	30
Indiaca-WM 2008 19-23/08/2008	34
Abschied von Pfarrer Jos Sauber	36
Commission de la Coopération	38
Foire Agricole 4-5-6/07/2008	40
Erliefnesspillplaz Juli/August 2008	42
Waasserspillplaz 9/08/2008	43
Bébé du Centenaire	44
Livre du Centenaire	45
125 Joer Ettelbrécker Pompjeeën	46

Léif Awunner,

Et ass der Gemeng hiren Opdrag, an der Politik hir permanent Suerg, fir déi bescht méiglech Infrastrukturen fir all eis Bierger ze plangen an ze realiséieren.

Grouss Projeten brauchen eng laang Virbeeredungszeit, wéinst den administrative Genehmigungsprozeduren, de ministerielle Kontrollen, de Prozedure fir d'Subsiden an den Ausschreibungen.

Mir kommen awer elo dozou, datt viles, wat mir no de Gemengewalen zesumme geplangt hunn, an d'Ëmsetzung kënn.

Mir hunn d'Zone 30 agefouert an de Stroosseraum an 11 Wunnzone verännert, fir dass méi Sécherheet a méi Liewensqualität méiglech gëtt. Dorunner war d'Ausaarbechtung vum séchere Schoulwee gekoppelt.

Iwwert de Wanter gëtt di drëtt Phase vun deem neie Verkéierskonzept geplangt. Hei geet et drëm, dem Vëlo an der Stad eng Chance ze ginn duerch zesummenhängend Velosweeër. No an no setze mir dann dëst Konzept ëm.

Am Wanter gëtt di renovéiert rue Abbé Joseph Flies fäerdeg, an di nei Sportshal fir eis Turner geet op. De Fussballsterrain huet no 25 Joer missten erneiert a verbessert ginn. D'Schoulbibliothék gëtt fäerdeg, an eis ëffentlech Bibliothék op der Liberatiounsplaz mécht och geschwënn hir Dieren op.

Den Office Social bezitt nei renovéiert Raimlegkeeten an der Avenue Salentiny a regruppéiert eng Rei sozial Servicer fir eis Bierger.

Am Wanter fänken d'Aarbechten un der Däichhal un. Dës Aarbechten dauere bis den Hierscht 2010. Dat aalt Klinikgebäi gëtt an den nächsten Méint vun der Klinikkommissioun ofgerappt. fir Plaz ze schafen fir nei Infrastrukturen am medezinesche Beräich.

Mir plangen un enger Deeliwwerdeckung vum Däichparking, an diskutéieren mat der Gesellschaft Brevast, Proprietär vum Monopol, en aussergewöhnlech interessanten a wichtege Geschäftsprojekt fir eis Stad.

Schliisslech hunn d'Aarbechten un der neier, zentraler Entrée mat Receptioun, Lift an Trapenhaus tëschent den zwee Gemeindegebäier ugefangen.

Dese kuerzen Iwwerbléck, deen net vollstänneg ass, weist dass viles a Bewegung ass, fir eis Gemeng nach besser opzestellen, an den Dingscht um Bierger weider ze verbessern. Et ass och aus deem Gedanken eraus, dass d'Ouvertureszeiten vun de Gemengenservicer erweidert goufen. Besonnesch de laange Mëttwoch, wou bis 18.30 Auer d'Gemeengebeamten fir Iech do sinn, erlaabt et de Leit nach no der Aarbecht fir en Service op d'Gemeng ze kommen.

Mir wënschen Iech, léiw Awunner, elo schonn eng frou a festlech Zäit um Joeresenn.

Le collègue échevinal

Jean-Paul Schaaf, bourgmestre
Claude Halsdorf, échevin
Marcel Burg, échevin

Délibérations du conseil communal

• Séance du 17 mars 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Arendt, Muller-Posing, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff, Nicolay, Schmit, Mohr

A) Séance publique

1 Titres de recettes 2006

Vente Maison Mossong, rue de l'Auberge	391.000,00 Eur
Extension de l'Ecole pour enseign. préscolaire rue Dr Klein - Part Etat	561.750,00 Eur
Vente de livres	270,00 Eur
Centre des Arts Pluriels - Part Etat	1.559.502,00 Eur
Terrain Minifoot - Part FLF/UEFA	18.000,00 Eur
Travaux d'investissement au réseau gaz - Part Etat	224.120,00 Eur
Remboursement frais de publication commodo	1.007,17 Eur
Indemnités d'apprentissage pour apprentis - Part Etat	4.141,57 Eur
Timbres cartes d'identité - Part Etat	292,00 Eur
Recensements - Part Etat	1.794,11 Eur
Traitements fonctionnaires secrétariat et recette communale - Part Etat	75.541,62 Eur
Subside aux acquisitions du service incendie - Part Etat	402,50 Eur
Produit de la facturation des interventions du service incendie	798,83 Eur
Service d'aide aux devoirs à domicile - Part parents	13.838,90 Eur
Service d'aide aux devoirs à domicile - Part Etat	5.836,20 Eur
Minerval Benjamin Club - Part parents	483.39,00 Eur
Colonies scolaires - Part parents	1.055,00 Eur
Remplacement personnel enseignant du préscolaire - Part Etat	10.207,30 Eur
Heures supplémentaires préscolaire - Part Etat	1.935,20 Eur
Livres scolaires - Part parents	19.732,61 Eur
Centre de documentation pédagogique - Part des communes	12.539,82 Eur
Remplacement personnel enseignant du primaire - Part Etat	47.317,83 Eur
Frais d'aménagement de l'ancienne menuiserie Schwalen - Part Etat	179.202,83 Eur

Extension de l'école d'enseignement préscolaire rue Dr Klein - Part Etat	400.000,00 Eur
Central de cogénération - Part Etat	1.769.692,79 Eur
Bassin de rétention - Part Etat	21.206,70 Eur
Congé syndical et sportif du corps enseignant - Part Etat	339,09 Eur
Heures supplémentaires primaire - Part Etat	298.189,51 Eur
Classe d'accueil - Part Etat	49,82 Eur
Projet musico-pédagogique - Part Etat	7.072,30 Eur
Remplacement éducation précoce - Part Etat	32.226,16 Eur
Heures supplémentaires éducation précoce - Part Etat	1.010,12 Eur
Travailleurs handicapés - Part Etat	21.800,48 Eur
Remboursement réparation conduite d'eau	99.774,79 Eur
Remboursement TVA eau	8.332,82 Eur
Foire Agricole - Recettes	132.946,45 Eur
Activités de vacances - Part parents	5.095,60 Eur
Festivités du Centenaire - Recettes div.	600,00 Eur
Foire Agricole - Part Etat	8.735,20 Eur
Activités de vacances - Part Etat	14.005,94 Eur
Luxgaz Distribution - Dividendes	2.520,00 Eur
Utilisation du réseau électrique par des clients éligibles	244.196,27 Eur
Remboursement frais de réparation réseau électrique	23.924,05 Eur
Fond de compensation ILR	740.898,43 Eur
Remboursement TVA électricité	18.277,62 Eur
Remboursement TVA cogénération	40.966,83 Eur
Voirie rurale - Part Etat	5.797,31 Eur
Vente de bois	54.211,36 Eur
Régénération naturelle chênes et hêtres - Part Etat	5.113,08 Eur
Location de la pêche	389,83 Eur
Location de la chasse	18.896,41 Eur
Frais d'investissement tourisme (Schéin Dierfer) - Part Etat	4.800,00 Eur
Remboursement frais d'éclairage sur la voirie publique - Part Etat	7.679,64 Eur
Intérêts de capitaux	61.818,27 Eur
Autres intérêts	53,47 Eur
Recettes diverses (voirie 2006 et autres)	55.455,24 Eur
Late Night Bus - Part Etat	3.688,00 Eur

Délibérations du conseil communal

Impôt foncier	335.479,25 Eur
Taxes sur les chiens	14.385,00 Eur
Remboursements assurances	16.473,95 Eur
Remboursement indemnités pécuniaires	
- CNAMO	5.869,55 Eur
Dotations de l'Etat	7.566.762,52 Eur
Total général:	12.809.401,16 Eur
	13 oui

2 — Devis Divers

■ Approbation d'un devis de 257.400,26 Eur relatif aux travaux d'assainissement et de réaménagement de la tuyauterie et de la chaufferie au hall omnisports du Deich à Ettelbruck

13 oui

■ Approbation d'un devis de 81.000 Eur relatif à l'exécution de divers travaux annuels d'entretien sur la voirie rurale de la commune d'Ettelbruck pendant l'exercice 2008

13 oui

■ Approbation d'un devis de 40.000 Eur relatif au renouvellement de la conduite d'eau dans la rue «um Boeschel» à Ettelbruck

13 oui

■ Approbation d'un devis de 230.000 Eur relatif à l'implantation d'une nouvelle station de transformation près du site de la station de service ARAL dans l'avenue Kennedy à Ettelbruck

13 oui

■ Approbation d'un devis de 120.000 Eur relatif à l'implantation d'une nouvelle station de transformation dans la rue Prince Henri à Ettelbruck

13 oui

3 — Modification du règlement-taxé

■ Approbation des modifications suivantes:

Chapitre 4: Canalisation

A) Taxes de canalisation:

Par m³ d'eau fourni dans l'intérêt de l'entretien du réseau local de canalisation
0,91 Eur (anc. 0,41 Eur)

Chapitre 10: Eau

A) Taxes d'eau

Fourniture d'eau par m³ à l'intérieur comme à l'extérieur (prés, vergers, champs) du territoire de la commune d'Ettelbruck

1,70 Eur/m³ hors TVA soit 1,7510 Eur/m³

TVA de 3% comprise

Chapitre 3: Bâtisses

D) Taxe d'infrastructure

Taxe de participation au financement des équipements collectifs: 5.000 Eur (anc. 3.750 Eur)

Article 1er: La taxe de participation au financement des équipements collectifs est fixée à 5.000 Eur et elle est due pour chaque unité affectée à l'habitation ou à toute autre destination. En cas de nouvelle construction elle est due pour chaque maison unifamiliale indivisée, pour chaque unité de logement distincte et pour chaque surface commerciale, artisanale, industrielle, agricole, de services, administrative, culturelle ou récréative. En cas de transformation cette taxe est due pour chaque unité de logement supplémentaire et pour chaque surface commerciale, artisanale, agricole, de services, administrative, culturelle ou récréative nouvellement créée.

Article 2: La taxe de participation au financement des équipements collectifs est due par le maître de l'ouvrage. Le montant de la taxe de participation au financement des équipements collectifs devra être consigné intégralement et en une seule fois à la recette communale avant la délivrance de l'autorisation de bâtir.

Chapitre 16: Locations diverses

Logements pour personnes âgées:

Rue Dr Herr prix de pension mensuel
500 Eur (anc. 400 Eur)

Chapitre 20: Parcmètres et taxes de stationnement résidentiel

a) Taxes de parpage

- Taxe de parpage (parcmètres)

0,75 Eur/heure (anc. 0,50 Eur)

- Taxe de parpage (parcmètres) secteur rouge

1,00 Eur/heure (anc. 0,75 Eur)

- Taxe de parpage (parcmètres) parking rue du Canal

0,10 Eur/heure (anc. 0,10 Eur)

Délibérations du conseil communal

b) Etablissement d'une vignette résident par an
Chaque ménage a droit à un maximum de trois vignettes de stationnement résidentiel par an aux prix suivants:

- 1ère vignette au prix annuel de 42,00 Eur (anc. 36 Eur)
- 2e vignette au prix annuel de 42,00 Eur (anc. 36 Eur)
- 3e vignette au prix annuel de 48,00 Eur (anc. 42 Eur)

13 oui

4 — Conventions

■ Approbation de la convention signée en date du 15 novembre 2007 par la société EDIT S.A. de Luxembourg et le collège échevinal relative à l'implantation de boîtes de distribution de journaux sur le territoire de la Ville d'Ettelbruck

13 oui

■ Approbation de la convention signée en date du 14 mars 2008 par l'association «Ettelbrécker Bibliothéik a.s.b.l.» et le collège échevinal relative au fonctionnement de la bibliothèque municipale nouvellement créée

13 oui

■ Approbation et signature de la convention relative à la rénovation, à la construction d'une extension et à l'exploitation de la piscine de Colmar-Berg, élaborée en collaboration avec les représentants politiques des communes participant au projet

13 oui

5 — Acte de constitution de servitude

■ Approbation de l'acte notarié no 145 du 11 février 2008 dressé par Me Pierre Probst relatif à la constitution d'une servitude de passage gratuit concédée par la société immobilière «8.D.C.» de Frisange à la Ville d'Ettelbruck et concernant des terrains situés à Ettelbruck, inscrits au cadastre de la section C d'Ettelbruck sous les numéros 506/5569 et 507/4904

13 oui

6 — Subsidés Divers

■ Approbation de la convention conclue entre le collège échevinal de la Ville d'Ettelbruck et la Vélo-Union, l'organisateur de la 59e édition de la course cycliste «Flèche du Sud» et d'accorder un subside extraordinaire de 1.000 Eur pour l'organisation et le départ de la 3e étape à Ettelbruck en date du vendredi, 2 mai 2008

13 oui



■ Octroi à la Philharmonie Grand-Ducale et Municipale d'Ettelbruck d'un subside extraordinaire de 18.000 Eur pour l'acquisition de nouveaux instruments à moyen et long terme, subside à payer en trois tranches distinctes de 6.000 Eur et à imputer sur l'article budgétaire afférent des exercices 2008, 2009 et 2010

13 oui

■ Octroi à l'association «Nordlicht TV a.s.b.l.» d'un subside ordinaire de 0,5 Eur par tête d'habitant à partir de l'exercice 2008 sous condition de pouvoir consulter les livres et décomptes de l'association «Nordlicht TV a.s.b.l.» lors de l'assemblée générale annuelle

12 oui, 1 non

■ Approbation du relevé des subsides alloués aux associations ayant participé en 2007 aux festivités du Centenaire de la Ville d'Ettelbruck

13 oui

7 — Prime d'encouragement

■ Approbation de la proposition du collège échevinal de créer une prime d'encouragement pour élèves

méritants de l'enseignement secondaire habitant le territoire de la commune d'Ettelbruck et d'allouer à partir de l'année scolaire 2007/2008 un subside de 40 Eur par élève à base des nominations d'élèves méritants effectuées par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle en collaboration avec les lycées d'enseignement secondaire

13 oui

8 Divers

■ Approbation du procès-verbal de réception et le décompte de l'ordre de 53.967,25 Eur concernant l'étude hydrologique et hydraulique en vue de la réalisation des mesures de protection contre les eaux du cours d'eau de l'Alzette sur le tronçon situé entre la centrale hydroélectrique et l'embouchure du cours d'eau de la Wark à Ettelbruck

13 oui

■ Approbation du procès-verbal et du décompte provisoire de l'ordre de 65.828,56 Eur concernant les travaux d'optimisation de différents dispositifs et équipement au bassin de rétention des hautes eaux construit sur le cours d'eau de la Wark à l'amont de Welscheid

13 oui

■ Approbation d'un projet de lotissement de terrain situé dans la Cité Lopert à Ettelbruck

13 oui

■ Approbation de différents contrats de louage de service à durée déterminée pour chargé(e)s de cours dans les enseignements préscolaire et primaire

13 oui

B) Séance à huis clos

9 Affaires de personnel enseignant

■ Octroi à Madame Nadine BESCH, institutrice d'enseignement primaire, un congé pour travail à mi-temps consécutivement à son congé parental pour s'occuper de son enfant non encore admis à l'enseignement primaire. Ledit congé commence le 14 mai 2008 et prend fin au début de l'année scolaire 2012/2013

13 oui

■ Octroi à Madame Natalie SCHOLTES, institutrice d'enseignement préscolaire, un congé pour travail à mi-temps de deux années pour élever son enfant non encore admis à l'enseignement primaire. Ledit congé commence au début de l'année scolaire 2008/2009 et prend fin au début de l'année scolaire 2010/2011

13 oui

■ Octroi à Madame Sandra HOFFMANN-GIVER, institutrice d'enseignement préscolaire, d'un congé pour travail à mi-temps d'une année consécutivement à un congé parental pour élever ses enfants non encore admis à l'enseignement primaire. Ledit congé commence le 21 septembre 2008 et prend fin au début de l'année scolaire 2009/2010

13 oui

Tableau d'avancement des fonctionnaires communaux

■ Approbation de la fixation des effectifs du cadre fermé des fonctionnaires communaux de la commune d'Ettelbruck pour l'année 2008

13 oui

Demande d'option

• Séance du 17 avril 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Arendt, Muller-Posing, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff, Nicolay, Schmit, Mohr

1 Constitution de la société anonyme NORDENERGIE S.A.

■ Approbation de l'acte de constitution d'une société anonyme «NORDENERGIE S.A.» entre les Villes de Diekirch et Ettelbruck et la société anonyme CEGEDEL S.A. (acte no 308 passé le 14 mars 2008 devant Me Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck)

■ Approbation de la convention de cessation de la clientèle relevant du réseau électrique de la Ville d'Ettelbruck conclue le 14 mars 2008 entre la Ville d'Ettelbruck et la société anonyme «NORDENERGIE»



- Approbation de la convention de l'égalisation des fonds de commerce en matière de fourniture d'électricité des Villes de Diekirch et d'Ettelbruck conclue le 7 mars 2008 entre les Villes de Diekirch et d'Ettelbruck
13 oui

• Séance du 22 mai 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Muller-Posing, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff, Nicolay,

1 — Protocole d'accord Centre Hospitalier du Nord - UCM

- Approbation du protocole d'accord relatif au budget prévisionnel 2008 du Centre Hospitalier du Nord signé entre l'Hôpital Saint-Louis et l'Union des Caisses de Maladie
11 oui

2 — Organisation interne de l'Office Social

- Approbation de la délibération du 14 janvier 2008 de l'Office Social relative à la mise à jour de l'organisation interne de l'Office Social
11 oui

3 — Organisation scolaire 2008/2009

- Octroi à Monsieur Jean-Paul THEIN, instituteur d'enseignement primaire, d'un congé pour travail à mi-temps de deux années pour des raisons personnelles,

soit à partir du début de l'année scolaire 2008/2009 jusqu'au début de l'année scolaire 2010/2011

11 oui

- Approbation de la création de deux postes provisoires à 75% d'une tâche complète à l'enseignement préscolaire de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

11 oui

- Approbation de la création, à partir de l'année scolaire 2008/2009, d'un troisième poste de remplaçant permanent dans l'enseignement primaire de la Ville d'Ettelbruck

11 oui

- Approbation du détachement définitif de Madame Alice MOLITOR, institutrice d'enseignement primaire, à un poste d'appui à partir de l'année scolaire 2008/2009

11 oui

- Approbation du détachement provisoire de Monsieur Claude-Marie WEBER, instituteur d'enseignement primaire, à un poste d'appui pour l'année scolaire 2008/2009 afin d'assurer les leçons d'appui devenues vacantes suite au congé pour travail à mi-temps de Madame Nadine BESCH

11 oui

- Approbation du détachement provisoire de Mademoiselle Martine MOLITOR, institutrice d'enseignement primaire, à un poste d'appui pour l'année scolaire 2008/2009

11 oui

- Approbation du détachement provisoire de Monsieur Mike MULLER, instituteur d'enseignement primaire, au poste de surnuméraire en éducation artistique pour l'année scolaire 2008/2009

11 oui

- Approbation du détachement de Madame Peggy SCHILLING épouse LEESCH, institutrice d'enseignement primaire, à un poste correspondant à 75 % d'une tâche complète à l'enseignement préscolaire pour l'année scolaire 2008/2009

11 oui

■ Approbation du maintien de la classe d'accueil à l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2008/2009

11 oui

4 — Etat des recettes restant à recouvrer exercice 2007

Total des restants à poursuivre:	164.046,64 Eur
Total des décharges proposées:	44.250,04 Eur
Total des arrérages:	119.796,60 Eur

11 oui

5 — Approbation provisoire d'un projet d'aménagement particulier

a) Approbation provisoire du projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Warken au lieu-dit «hinter Roeder»



b) Dépôt du projet dont question pendant 30 jours à l'Hôtel de Ville où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses objections

6 — Déclaration NORDSTAD - Principes de développement

A) Approbation de la délibération concordante «Déclaration NORDSTAD» - Principes de développement et des dix décisions suivantes:

1) adhérer à la «Déclaration NORDSTAD» - Principes de Développement;

2) poursuivre activement le processus destiné à concrétiser la NORDSTAD en tant que «capitale de la région»;

3) approuver le «Masterplan NORDSTAD» en tant que document de base servant d'outil de référence pour une stratégie commune, avec ses projets pilotes et lignes directrices;

4) intégrer le «Masterplan NORDSTAD» dans le plan d'aménagement général (PAG) de la commune et de l'utiliser en tant que document de base servant d'outil de référence pour garantir la conformité des projets d'aménagement communal et de développement urbain à la stratégie globale;

5) promouvoir activement l'identification des habitants et des forces vives de la commune avec la NORDSTAD;

6) soutenir les démarches destinées à créer le «Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional au site dit Friedhaf»;

7) favoriser le principe de création d'une «Communauté urbaine NORDSTAD»;

8) inviter le gouvernement à créer, avec les communes de la NORDSTAD, une société de développement destinée à réaliser les grands projets de développement urbain;

9) s'associer activement, en coordination avec le gouvernement, aux démarches requises en vue d'une collaboration avec la «Banque européenne d'investissement» destinée à assurer un cofinancement européen des projets de développement urbain et de la société de développement;

10) inviter le gouvernement à prévoir les moyens requis à la réalisation des grandes infrastructures publiques nécessaires à la réalisation du «Masterplan NORDSTAD», à initier la planification des projets en question dans les meilleurs délais et à concrétiser une politique de décentralisation en faveur de la NORDSTAD.

La présente délibération sera transmise à l'autorité supérieure aux fins qu'elle comporte.

B) Initiée par le conseil communal de la Ville d'Ettelbruck, l'ajoute suivante est faite à la délibération concordante:

1) insister sur le caractère non contraignant et non restrictif dudit document quant aux futures initiatives

et réalisations des six communes concernées si ces projets ne s'opposent pas fondamentalement à l'esprit et aux grandes orientations du «Masterplan NORD-STAD»

2) inviter le gouvernement et les administrations concernées ainsi que la Société Nationale des Chemins de Fer à accorder une priorité absolue à la réalisation des projets visant à revaloriser le quartier de la gare d'Ettelbruck. La création d'une nouvelle gare routière, la restauration et la transformation respectivement la nouvelle construction du bâtiment voyageurs de la gare, l'aménagement d'un parking P+R et les nouvelles infrastructures sur le site de l'actuelle Fédération Agricole telles que projetées par un promoteur privé sont d'une importance majeure pour une future évolution positive de la Ville d'Ettelbruck et de la NORD-STAD

3) inviter le gouvernement à élaborer un concept de mobilité impliquant toutes les communes de la NORD-STAD et en particulier l'axe central Ettelbruck – Diekirch

11 oui

7 — Devis Divers

■ Approbation d'un devis de 250.000 Eur, TVA comprise, relatif à l'aménagement de nouveaux locaux pour l'Office Social dans la Maison Wetzel sise à Ettelbruck, 40, avenue Salentiny

11 oui



■ Approbation d'un devis estimatif de 158.000 Eur relatif à l'ajoute d'un étage au bâtiment de service de la station de pompage «SIDEN» situé près du chalet des Scouts à Ettelbruck

11 oui

■ Approbation d'un devis estimatif global de 1.269.742,03 Eur relatif à la réalisation du giratoire N7 / CR118 / CR123 à Berschbach (Mersch). Part de la commune d'Ettelbruck: 19.309,50 Eur

La conduite d'eau amenant l'eau potable de Rollingen à Ettelbruck et appartenant à la Ville d'Ettelbruck doit être déplacée dans le cadre de la réalisation des travaux dont question

11 oui

8 — Divers

■ Approbation de différents contrats de louage de services à durée déterminée pour chargé(e)s de cours aux enseignements préscolaire et primaire

11 oui

■ Démission honorable de ses fonctions est accordée à Monsieur Théo KRIER, instituteur d'enseignement primaire avec effet au 1er octobre 2008. Le conseil communal présente à l'enseignant ses très sincères remerciements pour les bons et loyaux services rendus pendant son long mandat dans l'enseignement primaire à Ettelbruck

11 oui

■ Demandes de naturalisation et d'option

Délibérations à huis clos

• Séance du 13 juin 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Muller-Posing, Feith-Juncker, Thull, Bisdorff, Nicolay, Schmit
Absents et excusés: Arendt, Ries, Gutenkauf, Mohr

A) Séance à huis clos

1 — Affaires de personnel enseignant

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Nathalie BIVER, institutrice d'enseignement préscolaire, à un poste d'enseignement préscolaire à l'éducation précoce auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

Délibérations du conseil communal

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Danielle MEISCH, institutrice d'enseignement primaire, à un poste d'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Monsieur Scharel THILLEN, instituteur d'enseignement primaire, à un poste d'instituteur d'enseignement primaire auprès de la Ville d'Ettelbruck à partir de l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Monsieur Rouven WATGEN, instituteur d'enseignement primaire, à un poste d'instituteur d'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck à partir de l'année scolaire 2008/2009

9 oui

Messieurs Ries et Mohr prennent part aux délibérations

2 — Demande de naturalisation

- 1ère demande: Avis favorable

- 2e demande: Avis favorable

- 3e demande: Avis favorable

B) Séance publique

3 — Règlement coordonné de la circulation

Chapitre I: Dispositions générales

Chapitre II: Dispositions particulières

11 oui

4 — Subsidés divers 2008

4.1 Aides humanitaires

Association EDUAF (Education universelle en Afrique) 4.000 Eur

Association Cap Vert Espoir et Développement (soutenue par le Syvicol) 2.000 Eur

4.2 Sociétés diverses

1) Sociétés à but culturel

a) subside ordinaire (annuel):

Photo-Club	447 Eur
Ettelbrécker Theaterfrënn	238 Eur
Lëschtteg Nordbühn	238 Eur
Cercle philatélique	238 Eur
Scouts	744 Eur
Guides	744 Eur
Amis de la Nature	447 Eur
Boromäusbibliothék	90 Eur
Philharmonie Grand-Ducale et Municipale	10.412 Eur
Chorale Municipale LYRA	2.678 Eur
Chorale Sainte-Cécile	893 Eur
Waarker Jeekelen	238 Eur
Cithara	124 Eur
Club des Jeunes Warken	124 Eur
Rido op	238 Eur

b) subside extraordinaire

Foyer de la Femme	1.984 Eur
-------------------	-----------

2) Œuvres sociales et de charité

a) subside ordinaire

Mutilés et Invalides de guerre 1940/45	75 Eur
Association des Aveugles et Canne Blanche	149 Eur
Caritas	149 Eur
Ass. des parents d'enfants mentalement handicapés	75 Eur
Amnesty International	179 Eur
Centre de formation pour familles monoparentales	75 Eur
Action "Wäisse Rank" asbl	75 Eur
UNICEF Ettelbruck	75 Eur
Association luxembourgeoise des fondations Raoul Follereau	75 Eur
Initiative "Rëm Schaffen"	149 Eur
Terre des Hommes Luxembourg	75 Eur
Liewen Dobaussen asbl	149 Eur
Association Nationale des Victimes de la Route	149 Eur
Mateneen Doheem	50 Eur
Initiativ Liewensufank	50 Eur
Krank Kanner Doheem	50 Eur
Recherche en éducation et thérapie assistées par l'animal (RETAA)	75 Eur

Délibérations du conseil communal

3) Médecine sociale et préventive

Donneurs de sang bénévoles	149 Eur
Croix Rouge, section Ettelbruck	149 Eur
Ligue luxembourgeoise d'hygiène sociale	149 Eur
Ligue HMC, section Ettelbruck	238 Eur
AMIPERAS, section Ettelbruck	744 Eur
Intervention Précoce Orthopédagogique	
SIPO a.s.b.l.	30 Eur
Recherche sur le SIDA	248 Eur
Fondation luxembourgeoise contre le cancer	248 Eur
Luxembourg Air Rescue	248 Eur
Planning Familial Ettelbruck	149 Eur
Fondation Autisme	149 Eur
Association Luxembourgeoise Alzheimer	149 Eur

4) Associations sportives

a) subside ordinaire

F.C. Etzella	3.273 Eur
B.B.C. Etzella	3.273 Eur
Dësch-Tennis Etzella Ettelbréck	1.488 Eur
Société de Gymnastique La Patrie	1.488 Eur
Union Cycliste du Nord	625 Eur
Judo-Club	1.042 Eur
Union Sportive des Invalides et Handicapés	
Physiques du Nord	248 Eur
ALPAPS	372 Eur
Swimming-Club Le Dauphin	1.488 Eur
Tir à l'Arc Flèche du Nord	298 Eur
Trial-Club	298 Eur
Sportfëscher-Club Ettelbréck	149 Eur
Les Amis de la Pêche	149 Eur
Fëscher-Club Waarken	149 Eur
Tennis-Club	357 Eur
Amicale sportive CHNP	90 Eur
Association sportive Lycée Technique	
Privée Sainte-Anne	90 Eur
Association sportive Lycée Technique Agricole	90 Eur
Association sportive Lycée Technique d'Ettelb.	90 Eur
Les Amis du chien de police et de garde	149 Eur
Cercle d'Athlétisme CAPA Ettelbruck	744 Eur
Cercle d'Echecs	238 Eur
Badminton-Club Fiederwäiss	744 Eur
Wanderfrënn	298 Eur
Klammspann	298 Eur
Squash-Club	298 Eur
Aéromodelistes	149 Eur
Pool Billard Kiss Shot	298 Eur
Lux Rollers a.s.b.l.	149 Eur

b) subsides extraordinaires

Association des Organisateurs du Tour de Luxembourg (Organisation Grand Prix Patton)	1.250 Eur
--	-----------

5) Associations agricoles et horticoles

a) subside ordinaire

Amis de la Fleur	447 Eur
Société Avicole	238 Eur
Protection des Animaux	238 Eur
Natura	25 Eur
Lëtzebuenger Maartverband	50 Eur

b) subside extraordinaire

Amis de la Fleur (ville fleurie)	620 Eur
----------------------------------	---------

6) Tourisme

Landes-Tourismus-Pastorale für Luxemburg	90 Eur
Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ettelbruck	28.296 Eur
(part salaire: 12.296 Eur; remboursement loyer: 16.000 Eur)	

7) Subsides et cotisations divers

Association Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Ettelbruck	124 Eur
Association Parents d'Elèves LC Diekirch	60 Eur
Association Parents d'Elèves LTE	60 Eur
Association Parents d'Elèves LTA	60 Eur
LPPD	90 Eur
Enrôlés de Force	149 Eur
Tour de Luxembourg cycliste	30 Eur
Action Familiale et Populaire, section d'Ettelbruck	149 Eur
Foyer de la Femme	149 Eur
Amicale des Anciens Elèves du LTA	60 Eur
Jeunesses Musicales	25 Eur
Union Commerciale et Artisanale	2.500 Eur
Sécurité Routière	500 Eur
Ligue Nat. pour la protection des animaux (asile)	124 Eur
Amitiés Italo-Luxembourgeoises (cours de langue)	179 Eur
Fraen a Mammen	105 Eur
Union Luxembourgeoise des Consommateurs	119 Eur
Ligue luxembourgeoise pour l'étude et la protection des oiseaux	45 Eur
Mouvement européen du Luxembourg	45 Eur
Association "Stad a Land"	60 Eur

Délibérations du conseil communal

Oekofonds	119 Eur
Hëllef fir d'Natur	119 Eur
Mouvement Ecologique Ettelbruck-Diekirch	90 Eur
Hëllef fir Polen	119 Eur
Denkfabrik Nordstad	100 Eur
Kannervilla a.s.b.l.	150 Eur
Laktatiounsberodung a.s.b.l.	75 Eur

8) Subsidés spéciaux "Jeunes membres actifs"

Scouts	472 Eur
Guides	472 Eur
Photo-Club	282 Eur
Amis de la Nature	282 Eur
F.C. Etzella	2.067 Eur
B.B.C. Etzella	2.067 Eur
Dësch-Tennis Etzella	941 Eur
Société de Gymnastique	941 Eur
Union Cycliste	394 Eur
Judo-Club	659 Eur
Tennis-Club	227 Eur
Swimming-Club	941 Eur
CAPA	472 Eur
Badminton Fiederwäiss	472 Eur
Tir à l'Arc	187 Eur
Trial-Club	187 Eur
Cercle d'Echecs	152 Eur
ALPAPS	235 Eur
Sapeurs-Pompiers	275 Eur
Klammspann	187 Eur

9) Service d'Incendie et de Sauvetage

Service d'Incendie	298 Eur
--------------------	---------

10) Cultes

Consistoire de l'Eglise Protestante	750 Eur
-------------------------------------	---------

11) Associations conventionnées

GEADE (Benjamin-Club)	suivant convention
Centre ARI	suivant convention
Maison Relais Multikulti	suivant convention
Ettelbrécker Bibliothék	suivant convention

12) Associations et organisations ayant participé à la Foire Agricole 2007

■ Approbation des subsides accorder à diverses associations et organisations pour leur participation à la Foire Agricole 2007	11 oui
---	--------

5 — Devis divers

■ Approbation d'un devis estimatif de 25.000 Eur, TVA comprise, concernant l'aménagement du réseau électrique dans la rue «A Stackels» à Ettelbruck

11 oui

■ Approbation d'un devis estimatif de 30.000 Eur relatif au renouvellement de la conduite d'eau dans la rue «A Stackels» à Ettelbruck

11 oui

6 — Transactions immobilières

■ Approbation de l'acte d'échange du 26 mai 2008 relatif à l'échange sans soulte de sept parcelles de terrain situées aux lieux-dits «auf der Wark», avenue Salentyng respectivement rue Jean-Pierre Thill, d'une contenance totale de 53,58 ares, appartenant à la commune d'Ettelbruck contre une parcelle de terrain située rue du Deich d'une contenance totale de 54,04 ares

11 oui

■ Approbation de l'acte notarié No 590 du 26 mai 2008 dressé par Me Pierre PROBST relatif à l'échange d'une parcelle de terrain inscrite au cadastre, section B de Warken, sous le no 319/2201, contenant 11 centiares, appartenant à Monsieur Christian WIRTZ de Warken et d'une parcelle de terrain inscrite au cadastre, section B de Warken, sous le no 322/2202, contenant 11 centiares, appartenant à la commune d'Ettelbruck

10 oui, 1 non

7 — Titres de recettes 2007

Renouvellement toiture et fenêtres maison communale – Part Etat	14.025,00 Eur
Vente de terrains Résidence Anémone, acte notarié du 24.05.2007	60.000,00 Eur
Extension de l'infrastr. du service d'intervention (ambulanciers) – Part Etat	48.006,42 Eur
Vente de livres	210,00 Eur
Centre des Arts Pluriels Ed Juncker – Part Etat	1.349.639,00 Eur
Peinture intérieure de l'église paroissiale – Part Etat	14.750,00 Eur

Délibérations du conseil communal

Travaux d'investissement au réseau de gaz – Part Etat	117.504,31 Eur	Remboursement frais de réparation conduite d'eau	31.956,37 Eur
Optimisation de différents dispositifs du bassin de rétention – Part Etat	32.914,28 Eur	Foire Agricole, Recettes	130.315,76 Eur
Remboursement frais de publication commodo	1.931,44 Eur	Festivités du Centenaire, Recettes diverses	69.947,61 Eur
Indemnités d'apprentissage (apprentis en formation) – Part Etat	25.376,44 Eur	Foire Agricole – Part Etat	100.000,00 Eur
Timbres cartes d'identité – Part Etat	376,00 Eur	Activités de vacances – Part Etat	13.420,08 Eur
Recensements – Part Etat	1.846,24 Eur	Dividendes Luxgaz	2.520,00 Eur
Fonctionnaires secrétariat et recette communale – Part Etat	84.809,09 Eur	Remboursement TVA gaz par l'Enregistrement	26.507,71 Eur
Congé syndical et sportif – Part Etat	6.355,76 Eur	Utilisation du réseau électrique par les clients éligibles	316.433,52 Eur
Subside aux acquisitions du service incendie – Part Etat	174,00 Eur	Remboursement frais de réparation réseau électrique	3.530,90 Eur
Produit de la facturation des interventions du service incendie	1.252,45 Eur	Fond de compensation ILR	220.685,59 Eur
Remboursement mise au travail (CAT) au service incendie – Part Etat	12.193,98 Eur	Voirie rurale – Part Etat	13.962,15 Eur
Service d'aide aux devoirs à domicile – Part parents	13.202,50 Eur	Vente de bois	101.152,36 Eur
Service d'aide aux devoirs à domicile – Part Etat	6.609,21 Eur	Location de la pêche	389,83 Eur
Minerval Benjamin Club – Part parents	322,26 Eur	Location de la chasse	14.654,31 Eur
Colonies scolaires – Part parents	320,00 Eur	Remboursement frais d'éclairage sur la voirie publique – Part Etat	8.525,70 Eur
Remplacement personnel enseignant du préscolaire – Part Etat	59.626,40 Eur	Investissements tourisme (nouveau local SITE & camping) – Part Etat	16.023,74 Eur
Heures supplémentaires préscolaire – Part Etat	2.078,41 Eur	Remboursements déchets de recettes générés par le City Bus – Part Etat	15.870,00 Eur
Livres scolaires – Part parents	18.682,18 Eur	Intérêts de capitaux	164.233,39 Eur
Centre de documentation pédagogique – Part des communes	16.170,17 Eur	Autres intérêts	149,54 Eur
Remplacement personnel enseignant du primaire – Part Etat	39.577,80 Eur	Recettes diverses (voirie 2007 et autres)	34.539,05 Eur
Heures supplémentaires primaire – Part Etat	277.480,94 Eur	Late Night Bus – Part Etat	5.628,00 Eur
Classe d'accueil – Part Etat	1.136,21 Eur	Impôt foncier	33.459,20 Eur
Frais de remplacement Education précoce – Part Etat	43.877,15 Eur	Taxes sur les chiens	14.175,00 Eur
Heures supplémentaires Education précoce – Part Etat	1.067,91 Eur	Remboursements assurances	15.492,34 Eur
Ettelbrécker Jugendhaus, Remboursement décompte 2007	1.713,42 Eur	Dotation de l'Etat	8.384.722,49 Eur
Foyer scolaire Multikulti, Remboursement décompte 2006	15.378,97 Eur	Remboursement indemnités pécuniaires - CNAMO	7.921,28 Eur
Travailleurs handicapés – Part Etat	23.209,41 Eur		
Remboursement frais de réparation canalisation	138,69 Eur	Total des recettes:	12.341.221,96 Eur

11 oui

8 — Divers

■ Approbation de différents contrats de louage de services à durée déterminée pour chargé(e)s de cours dans les enseignements préscolaire et primaire

11 oui

■ Approbation de la convention signée en date du 26

Délibérations du conseil communal

mai 2008 entre l'Editeur Saint Paul Luxembourg S.A. et le collège échevinal réglant l'implantation de boîtes de distribution gratuite de journaux sur le territoire de la Ville d'Ettelbruck

11 oui

■ Approbation d'un crédit supplémentaire de 115.000 Eur (modification budgétaire) pour faire face au dépassement du crédit initial prévu pour le financement d'électricité destinée à la revente durant le premier trimestre de l'exercice 2008

11 oui

■ Approbation d'un crédit supplémentaire de 18.000 Eur (modification budgétaire) pour financer les coûts supplémentaires et autres imprévus éventuels dans le cadre de l'acquisition de nouveaux bancs pour l'école primaire au cours de l'exercice 2008

11 oui

■ Approbation d'un crédit supplémentaire de 49.804,34 Eur (modification budgétaire) pour financer des travaux et acquisitions subsidiaires au Centre des Arts Pluriels Edouard Juncker

11 oui

■ Approbation de l'arrangement à l'amiable trouvé entre le collège échevinal et la société «8 D.C.» de percevoir la taxe compensatoire pour 1 emplacement de stationnement au lieu de 6 emplacements dans le contexte de la construction d'un immeuble résidentiel rue de Bastogne à Ettelbruck

11 oui

• Séance du 20 juin 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Muller-Posing, Feith-Juncker, Thull, Bisdorff, Nicolay, Schmit, Mohr

Absents et excusés: Arendt, Ries, Gutenkauf

A) Séance à huis clos

1 — Affaires de personnel scolaire

■ Démission honorable de ses fonctions est accordée à Madame Nadine BESCH, institutrice d'enseignement

primaire à partir du début de l'année scolaire 2008/2009. Le conseil communal présente à l'enseignante ses sincères remerciements pour les bons et loyaux services rendus et lui adresse ses meilleurs vœux pour son futur mandat dans l'enseignement primaire dans une autre commune.

10 oui

B) Séance publique

2 — Devis estimatifs

■ Approbation du devis estimatif de 368.000 Eur, TVA comprise, relatif au renouvellement du terrain de football du stade du Deich moyennant l'implantation d'un système Grassmaster

8 oui, 1 non, 1 abstention



• Séance du 11 juillet 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Muller-Posing, Feith-Juncker, Thull, Bisdorff, Nicolay, Schmit
Absents et excusés: Arendt, Ries, Gutenkauf, Mohr

A) Séance à huis clos

1 — Affaires de personnel enseignant et administratif

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Marie-Laure GERGEN, détentrice du certificat de qualification à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire

Délibérations du conseil communal

auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Monsieur Filipe LIMA DA CUNHA, instituteur d'enseignement primaire, à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Diane MAJERUS, éducatrice diplômée à l'éducation précoce de la Ville d'Ettelbruck avec un contrat à durée déterminée d'une année, avec un taux d'occupation de 75 %, avec le statut d'une employée privée et avec un traitement assimilé au règlement grand-ducal du 15 novembre 2001 concernant la rémunération des employés communaux

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Michèle ACKERMANN, détentrice du certificat de qualification, au poste de chargée de direction de la classe d'accueil à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Sabrina FAUZZI, institutrice d'enseignement primaire à un poste d'institutrice à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination de Madame Maryse MARTIN, institutrice d'enseignement primaire à un poste d'institutrice d'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Véronique WEBER, institutrice d'enseignement préscolaire, à un poste d'institutrice d'enseignement préscolaire correspondant à 75% d'une tâche complète à l'enseignement préscolaire auprès de l'administration

communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Monsieur Michael REISER, instituteur d'enseignement primaire à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Liliane THULL, institutrice d'enseignement primaire à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

9 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Patricia GOMES FERREIRA aux fonctions d'expéditionnaire administratif au service chargé de l'établissement des cartes d'impôt et des vignettes de stationnement résidentiel avec effet au 1er août 2008

9 oui

B) Séance publique



2 — Divers

Devis divers

■ Approbation d'un devis estimatif de 175.00 Eur, TVA comprise, concernant l'aménagement de salles de clas-

Délibérations du conseil communal

se modulables pour les besoins des cours d'éducation précoce offerts à partir de la rentrée scolaire 2008/2009 dans le bâtiment scolaire «um Böschel»

9 oui

■ Approbation d'un crédit supplémentaire de 110.000 Eur (crédit initial de 65.000 Eur) ce qui porte le crédit total à 175.000 Eur pour assurer la réalisation de cette transformation de l'infrastructure scolaire «um Böschel»

9 oui

■ Approbation d'un devis détaillé de 20.000 EUR, TVA comprise, concernant l'équipement électromécanique à installer au fonçage réalisé sous les voies ferrées CFL près du pont CFL sur l'Alzette et inscription du crédit nécessaire au budget 2008

9 oui

■ Approbation d'un devis détaillé de 380.000 Eur, TVA comprise, concernant les travaux relatifs à la réalisation d'un fonçage et équipement d'un tuyau en béton armé DN1600 sous les voies ferrées près du pont CFL sur l'Alzette à Ettelbruck et inscription du budget 2008 d'un crédit spécial de 380.000 Eur dans l'intérêt du financement de la part communale du projet en question

9 oui

■ Approbation d'un devis détaillé de 173.000 Eur, TVA comprise, concernant des travaux relatifs à la pose d'une conduite gravitaire et de réseaux divers dans la rue «a Stackels» à Ettelbruck et inscription du crédit nécessaire au budget 2008

9 oui

■ Approbation de la convention signée en date du 5 mars 2008 entre l'Etat luxembourgeois, la Ville d'Ettelbruck et la Commune de Bourscheid relative à la gestion commune de l'ouvrage de rétention de hautes eaux, mise en service en 1999 sur la Wark en amont de la localité de Welscheid. Dans ce contexte il est demandé que dès la mise en vigueur de la nouvelle loi relative à l'eau une révision du taux de participation de l'Etat prévu dans la convention relative à la gestion de l'ouvrage de rétention soit fait

9 oui

Subside

■ Approbation de l'octroi d'un subside extraordinaire de 5.000 Eur pour soutenir les festivités organisées en juin 2008 à l'occasion du 125e anniversaire du corps des Sapeurs Pompiers de la Ville d'Ettelbruck

9 oui

Modification budgétaire

■ Approbation d'un crédit supplémentaire de 220.000 Eur relatif aux travaux d'assainissement et de réaménagement de la tuyauterie et de la chaufferie au hall omnisports du Deich. La situation finale de l'article dont question se présente comme suit au budget:

Crédit initial (2008):	120.000 Eur
Crédit supplémentaire:	220.000 Eur
Crédit total:	340.000 Eur

9 oui

Sursis scolaire

■ Octroi d'un sursis scolaire accordé à deux enfants sur demande des parents et sur avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'enseignement primaire

9 oui

Contrats de louage de services

■ Approbation de différents contrats de louage de services à durée déterminée pour chargé(e)s de cours aux enseignements préscolaire et primaire

9 oui

• Séance du 25 juillet 2008

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Arendt, Muller-Posing, Thull, Bisdorff, Nicolay, Schmit, Mohr
Absents et excusés: Ries, Feith-Juncker, Gutenkauf

A) Séance à huis clos

1 — Affaires de personnel

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Andrée BOLLENDORFF à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

10 oui

Délibérations du conseil communal

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Laurence HAXTER épouse TEKIRA à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

10 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Lony KUGENER-PETIT à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2008/2009

10 oui

■ Nomination de personnel auxiliaire dans l'intérêt du fonctionnement des enseignements préscolaire et primaire pendant l'année scolaire 2008/2009:

• Madame Liliane BRAUN-HINTERSCHIED: 11 leçons d'accompagnement de natation dans l'enseignement primaire (enseignement direct) et 6 unités de surveillance (accompagnement activités en forêt) dans l'enseignement préscolaire

• Madame Betty JUNG-ROTH: 8 leçons d'accompagnement de natation dans l'enseignement primaire (enseignement direct) et 10 heures de travaux administratifs au centre de documentation pédagogique

• Madame Jeanine LEVOOZ: 21 leçons d'éducation physique (enseignement direct) dans l'enseignement primaire

• Madame Yvette MIOTTO-TRAUSCH: la mi-tâche résultante du congé pour travail à mi-temps de M. Jean-Paul Thein, à savoir 12 leçons par semaine pendant l'année scolaire 2008/2009

• Monsieur Roger MIRKES: 22 leçons d'enseignement musical (enseignement direct)

• Madame Chantal PUTZ: 15 leçons de décharge à l'enseignement primaire (enseignement direct) et 6 leçons d'enseignement direct au centre pédagogique

• Madame Monique SCHMIT-LOSCH: 10 heures de travaux administratifs au centre de documentation pédagogique

• Madame Karin WOLFF-KEPT: 4 leçons d'accompagnement de natation dans l'éducation précoce (enseignement direct), 2 leçons d'accompagnement de

natation dans l'enseignement préscolaire (enseignement direct) et 15 leçons d'accompagnement de natation dans l'enseignement primaire (enseignement direct)

10 oui

■ Démission honorable de ses fonctions est accordée à Madame Sandra HOFFMANN-GIVER, institutrice d'enseignement préscolaire à partir du début de l'année scolaire 2008/2009. Le conseil communal présente à l'enseignante ses sincères remerciements pour les bons et loyaux services rendus et lui adresse ses meilleurs vœux pour le nouveau mandat qu'elle va assumer désormais dans une autre commune

10 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Anne WEBER, institutrice d'enseignement primaire, à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck

10 oui

■ Nomination provisoire, par scrutin secret, de Monsieur Fabien HUSS aux fonctions d'expéditionnaire technique au service des régies de la Ville d'Ettelbruck avec effet au 1er août 2008

10 oui

Madame Muller-Posing quitte la séance

B) Séance publique

2 — Nouveaux statuts du syndicat intercommunal Diekirch – Ettelbruck

■ Approbation des nouveaux statuts du syndicat intercommunal des Villes de Diekirch et Ettelbruck pour l'organisation et la gestion d'un établissement d'enseignement musical

9 oui

3 — Acte de cession Etat - Commune d'Ettelbruck

■ Approbation de l'acte de cession établi par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

en date du 14 juillet 2008 relatif à l'acquisition de deux parcelles de terrain situées à Ettelbruck au lieu-dit «rue du Cimetière», inscrites au cadastre de la section C d'Ettelbruck, numéros 2752/830 et 2754/2252, d'une contenance totale de 25,20 ares, appartenant à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, au prix symbolique de 1,00 Eur dans l'intérêt de l'aménagement d'un cimetière public

9 oui

4 — Approbation définitive d'un PAP

■ Approbation définitive d'un projet d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Warken au lieu-dit «hinter Roeder»

9 oui

5 — Plan de gestion des forêts communales

■ Approbation du plan de gestion 2009 des forêts communales tel que déposé par le garde-forestier de la commune

9 oui

6 — Divers

■ Approbation de l'acquisition d'un fourgon d'incendie du type LF10/6 4x4 proposé par l'inspecteur cantonal dans sa lettre du 27 novembre 2007 avec demande à l'administration des services de secours de bien vouloir élaborer le cahier de charge afférent à utiliser dans le cadre de la procédure d'adjudication publique

9 oui



■ Approbation d'un avenant au contrat de bail relatif à la location de l'ancienne Fonderie Weber

9 oui

■ Approbation d'une convention entre l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck et la famille Walschaerts-Van Wassenhove relative à la mise à disposition d'une parcelle de terrain

9 oui

■ Approbation de la proposition du collège échevinal relative à la composition de la commission des loyers de la Ville d'Ettelbruck

Membres effectifs:

Président: SCHMIT Alphonse

Assesseur bailleur: REILER Louis

Assesseur locataire: PEFFER Sandra

Membres suppléants:

Président: BURG Marcel

Assesseur bailleur: HALSDORF Claude

Assesseur locataire: PETERS-SCHMIT Michèle

9 oui

■ Modification de la taxe communale pour un raccordement électrique BT provisoire

Taxe de raccordement: 106,00 Eur, TVA comprise

9 oui

Die Polizei informiert:

Betteln ist verboten!

Die luxemburgische Polizei macht darauf aufmerksam, dass das Betteln in Luxemburg verboten ist. In letzter Zeit häufen sich die Anrufe von Einwohnern, die an der Haustür oder in den Straßen von Bettlern angesprochen wurden. Oft kommen diese Bettler in organisierten Gruppen aus dem nahen Ausland ins Großherzogtum, angelockt von den immer noch spendierfreudigen Luxemburgern. Die Informationen auf den von den Bettlern mitgeführten Flugzetteln entsprechen nicht immer der Wahrheit.

Nicht selten steht die Bettelei auch im Zusammenhang mit anderen Straftaten.



AVIS AU PUBLIC

Concerne : *Changement des heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale à partir du 20 octobre 2008.*

Dans le souci d'améliorer nos services et d'être davantage à l'écoute de nos citoyens, les heures d'ouverture de l'administration communale d'Ettelbruck seront modifiées comme suit :

A partir du 20 octobre 2008 nos bureaux seront ouverts

- **du lundi au vendredi** de 8.30 h à 11.30 h et de 14.00 h à 16.30 h
- **le mercredi** de 8.30 h à 11.30 h et de 14.00 h à 18.30 h.

Le bureau du service Parking sera ouvert :

- **du lundi au vendredi** de 8.30 h à 10.30 h et de 13.30 h à 15.00 h
- **le mercredi** de 8.30 h à 10.30 h et de 16.00 h à 18.00h.

Ettelbruck, le 4 octobre 2008.

Le collège échevinal

ÖFFENTLICHE MITTEILUNG

Betrifft: *Neue Öffnungszeiten der Büros der Gemeindeverwaltung ab dem 20. Oktober 2008.*

Zwecks Verbesserung unserer Dienstleistungen am Bürger, werden die Öffnungszeiten der Büros der Gemeindeverwaltung Ettelbruck erweitert.

Ab dem 20. Oktober 2008 sind unserer Büros wie folgt geöffnet:

- **montags bis freitags** von 8.30 h bis 11.30 h und von 14.00 h bis 16.30 h
- **mittwochs** von 8.30 h bis 11.30 h und von 14.00 h bis 18.30 h.

Das Büro des "Service Parking" ist geöffnet:

- **montags bis freitags** von 8.30 h bis 10.30 h und von 13.30 h bis 15.00 h
- **mittwochs** von 8.30 h bis 10.30 h und von 16.00 h bis 18.00 h.

Ettelbruck, den 4. Oktober 2008.

Der Schöffenrat

Déclaration Nordstad

Déclaration NORDSTAD – Principes de développement

La NORDSTAD devient réalité

Après quelque 30 années de discussions et 3 années de préparation intense, la NORDSTAD se réalise.

Les communes de Bettendorf, Colmar-Berg, Diekirch, Erpeldange, Ettelbruck, et Schieren ont signé le 24 avril 2006 la «Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes de la NORDSTAD» avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par son Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

Dans le cadre d'un processus de planification commun, les communes, les ministères et administrations concernés ainsi que les habitants de la NORDSTAD, ont élaboré la stratégie de réalisation de la future NORDSTAD.

LE MASTERPLAN NORDSTAD

Le «Masterplan NORDSTAD» contient les bases, les visions, les lignes directrices de la stratégie de développement pour la NORDSTAD et définit les projets communs à réaliser.

Le «Masterplan NORDSTAD» est considéré comme document de base informel servant d'outil de référence dans le contexte des discussions en vue de la réalisation de la future entité NORDSTAD. Il définit les objectifs de qualité et permet d'assurer que l'ensemble des projets fonctionnera en synergie avec la stratégie globale.

Le «Masterplan» est un document évolutif. Sa révision s'opère par le biais de modalités analogues à celles de sa création, à savoir des conférences stratégiques et ateliers publics afin d'assurer la cohérence du document.

Le «Masterplan» est un document stratégique qui définit les principes des projets et objectifs. L'ensemble des projets et objectifs est à préciser par le biais d'un ensemble de considérations sectorielles dans le cadre d'un plan d'action coordonné.

Le «Masterplan» devient partie intégrante, dans une première phase, des études préparatoires des six plans d'aménagement général (PAG) des communes signataires de la convention et, dans une deuxième phase, du «Plan d'aménagement général intercommunal NORDSTAD».

a) La NORDSTAD résulte d'un effort conjoint des Communes et de l'Etat

Le «centre de développement et d'attraction» (CDA) d'ordre moyen NORDSTAD ouvre les perspectives pour un développement urbanistique durable en prenant en considération les principes économiques, écologiques et sociaux du développement durable.

Le but central de la stratégie de développement consiste à créer dans un délai de 20 ans des logements pour quelque 8000 personnes et de créer quelque 7000 emplois.

Les principes de développement sont les suivants: qualité urbanistique, infrastructures sociales et culturelles durables en harmonie avec la création de logements et d'emplois.

La NORDSTAD apporte un plus de qualité de vie à la population locale et à la population future.

Cette stratégie de développement est conforme au rôle dédié à la NORDSTAD par le «Programme directeur d'aménagement du territoire» arrêté le 27 mars 2003 par le Gouvernement.

La vision urbanistique correspond aux principes de base de la «ville européenne» et de «la ville des chemins courts».

b) Le potentiel foncier pour le développement est disponible

Les principes majeurs sont: la présence de tous les services requis à la vie journalière, la mixité fonctionnelle, la proximité travail - habitat, une très bonne desserte par les transports publics et un réseau performant destiné aux piétons et cyclistes.

Le développement urbanistique correspond aux principes du développement durable.



L'urbanisation future prend en considération la topographie et la structure du paysage. L'urbanisation de la vallée sera réalisée en premier lieu.

c) Pour le projet NORDSTAD des structures de finance et d'organisation innovatrices seront créées

La création d'une communauté urbaine, d'une communauté de communes, d'un syndicat à vocations multiples ou toute autre forme de collaboration entre communes en tant que structure intercommunale fonctionnelle, efficace et pérenne constitue le fondement nécessaire à la réalisation de la NORDSTAD.

Les communes ont un préjugé favorable pour la création d'une «Communauté urbaine NORDSTAD».

Des structures d'organisation et de financement innovatrices seront créées de manière à réunir le savoir-faire privé et public.

Le regroupement des compétences en matière d'économie immobilière créera le savoir-faire et les bases pour le développement durable de l'urbanisation. Les communes entreprennent, en coordination avec le gouvernement, les démarches requises en vue d'une

collaboration avec la «Banque européenne d'investissement» destinée à assurer un cofinancement européen des projets de développement urbain mentionnés dans le «Masterplan» et des structures requises.

d) La NORDSTAD est un projet phare pour l'Etat et les Communes

La participation et l'engagement de la population sont la condition fondamentale pour garantir l'identification avec la NORDSTAD.

Les structures urbaines et rurales existantes sont à conserver et la création d'un ensemble NORDSTAD dynamique favorisant l'intégration de nouveaux habitants est à poursuivre.

La NORDSTAD devra assurer son rôle en tant que «capitale de la région».

Les communes s'engagent envers l'Etat de concrétiser la NORDSTAD conformément à cette délibération. La délibération fait appel à tous les habitants et forces vives des communes de la NORDSTAD à s'impliquer dans ce processus.

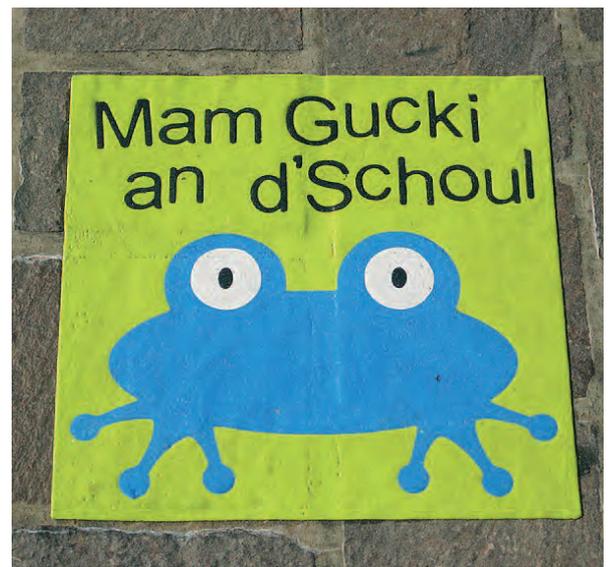
Ettelbréck am Spigel vun der lëtzebuenger Press



Den Arthur Muller (4. vu lénks) huet der Stad Ettelbréck als perséinleche Cadeau zu hirem Centenaire 25 Joergäng aus senger Sammlung „ETTELBRÉCK am Spigel vun der lëtzebuenger Press“ iwverreicht. Dës Dokumentatioun iwwert den Zäitraum von 1982 bis 2007, besteet aus 46 Bänn a begräift sämtlech Beiträg an Artikelen aus de lëtzebuenger Zeitungen an aus aner Pressemedien, déi sech mat Ettelbréck a Waarken befaassen. Och d'Madame Germaine Goetzing (2. vu riets) huet een Exemplar fir de "Centre de Littérature" zu Miersch iwverreicht kritt. D'Gemeng huet hirsäits dem Arthur Muller e grouse Merci gesot fir säin Asaz am Déngscht vun der Gemeng, andeems se him e Bild vun Jos Grosbusch geschenkt huet.



Mam Gucki an d'Schoul



AVIS AUX PARENTS D'ÉLÈVES ET AU CORPS ENSEIGNANT DES ENSEIGNEMENTS PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE

Nous tenons à vous informer qu'à partir du 15 septembre 2008 les élèves profitant du ramassage scolaire à Ettelbruck seront accompagnés par une personne chargée de la surveillance.

Ligne A (Lopert):

SCHMIT-GRÜNEISEN Pierrette (tél. 81 73 14)

Ligne B (Lopert):

BELLOMO-BEX Jacqueline (tél. 86 99 99)

Ligne C (Warken):

ALBUQUERQUE Nuno (tél. 26 88 73 53)

Ligne D (Warken):

GREISCH-BERG Arlette (tél. 81 11 57)

- > Les élèves sont tenus à obéir aux accompagnateurs chargés de la surveillance.
- > Tout acte de violence, de vandalisme ou de harcèlement moral est strictement interdit et sera pénalisé.
- > Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour autant que l'autobus en est équipé.
- > Le transport de passagers debout n'est pas autorisé.

- > Le transport scolaire est réservé exclusivement aux élèves de l'enseignement primaire et préscolaire.
- > L'utilisation d'un téléphone portable est interdite dans les autobus scolaires.

En cas d'inobservation de ces consignes, le surveillant en informera le titulaire de classe qui contactera les parents et décidera des mesures à prendre.

Tout comportement intolérable sera pénalisé par l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève en question du transport scolaire.

Les parents et les membres du corps enseignant voudront bien en informer les enfants concernés respectivement les sensibiliser à ces mesures prises dans l'intérêt de leur propre sécurité.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et nous vous prions d'agréer, chers parents, chers membres du corps enseignant, l'expression de nos meilleures salutations.

Le collège échevinal



MITTEILUNG AN DIE ELTERN DER SCHULKINDER UND DIE LEHRERSCHAFT DES VORSCHUL- UND GRUNDSCHULUNTERRICHTS

Wir möchten Ihnen mitteilen, dass ab dem 15. September 2008, die Kinder in den Schulbussen der Gemeinde Ettelbrück von einer Begleitperson betreut werden.

Linie A (Lopert):

SCHMIT-GRÜNEISEN Pierrette (Tel. 81 73 14)

Linie B (Lopert):

BELLOMO-BEX Jacqueline (Tel. 86 99 99)

Linie C (Warken):

ALBUQUERQUE Nuno (Tel. 26 88 73 53)

Linie D (Warken):

GREISCH-BERG Arlette (Tel. 81 11 57)

Um die Sicherheit der Kinder und eine respektvolle Atmosphäre in den Bussen zu gewährleisten, erlauben wir uns Ihnen folgende Anweisungen mitzuteilen:

- > Die Schüler sind gebeten den Anweisungen der Begleitperson Folge zu leisten.
- > Jeder Akt von Gewalt, Vandalismus oder Mobbing ist strengstens untersagt und wird bestraft.

- > Das Tragen des Sicherheitsgurtes (falls vorhanden) ist Pflicht.
- > Stehende Fahrgäste dürfen nicht transportiert werden.
- > Der Schülertransport ist ausschließlich für Kinder der Vor- und Primärschule vorgesehen.
- > Das Benutzen eines Mobiltelefons im Schulbus ist untersagt.

Bei Nichtbeachtung dieser Anweisungen informiert die zuständige Begleitperson den Klassenlehrer, welcher die Eltern benachrichtigt und über weitere Maßnahmen entscheidet.

Jegliches inakzeptables Verhalten wird durch zeitlich begrenzten oder definitiven Ausschluss des betreffenden Kindes vom Schülertransport bestraft.

Die Eltern und das Lehrpersonal sind gebeten ihre Kinder resp. ihre Schüler zu deren eigenen Sicherheit dementsprechend aufzuklären und zu sensibilisieren.

Vielen Dank im Voraus für Ihre wertvolle Mitarbeit.

Das Schöffenkollegium



Organisation scolaire 2008-09

Education précoce

Bëchel

1. Biver Nathalie
Majerus Diane

Rue Dr Klein

2. Feider Monique
Becker Laure

3. Menster Anne
Deltgen Marlène

Enseignement préscolaire

Bëchel

1er groupe

1. Daubach Jeanine
2. Backendorf Marie-Rose
3. Muller Annique
4. Lecoq Julie

2e groupe

1. Rommes Nadine
2. Steffen Fränz
3. Weber Véronique

Rue Dr Klein

1er groupe

1. Maas Claude
2. Christen Pat
3. Beckers Nadine
4. Scholtes Natalie
5. Schilling Peggy

2e groupe

1. Pilot Diane
2. Krecké Pascale
3. Monville Martine

chargée de cours
De Marie Sandy

Enseignement primaire

1^{re} année

1. Weber Sandie
2. Zeien Laurence
3. Molitor Véronique

4. Peiffer Cathy
5. Meisch Danielle

2^e année

1. Leesch Noëlle
2. Michels Dina
3. Bildgen Anne
4. Kaell Sandrine
5. Kemp Marthe
6. Thillen Scharel

3^e année

1. Thein Jean-Paul
2. Ludzack Edmée/Cresson J.
3. Majeres Claude
4. Britz Gaby
5. Willems Nadine
6. Keiser Vanessa

4^e année

1. Steffen Jean
2. Krier Christiane
3. Ries Jeanine
4. Weber Claude
5. Rigutto Malou

5^e année

1. Bock Lex
2. Kasel Jean
3. Wies Laurent
4. Kaell Danielle
5. Martin Maryse
6. Fauzzi Sabrina

6^e année

1. Lange Marie-Pierre
2. Fauzzi Vanessa
3. Schartz Lynn
4. Schumacher Josiane
5. Rausch Patrice
6. Kirschten Nathalie
7. Watgen Rouven

Surnuméraires

Muller Mike
Bechet Olivier
Sax Chantal
Weber Anne

Organisation scolaire 2008-2009

Appui

Weber Claude
Molitor Alice
Molitor Martine
Thull Liliane
Reiser Michael

Remplaçants permanents

Tekyrka Laurence
Lima Da Cunha Filipe

Classe d'accueil

Ackermann Michèle

Chargés de cours

Bollendorf Andrée
Braun Liliane
Gergen Marie-Laure
Jung Betty
Kugener-Petit Lony
Levooz Jeanine
Miotto Yvette
Mirkes Rosch
Putz Chantal
Tanase Ramona
Wolff Karin

Classe de cohabitation

Dockendorf Viviane
Pott Martine

Enseignement religieux

Graul Daniel
Burton Liliane
Reiser Francine
Steines Monique
Schleimer Sandra

Cours intégrés portugais

Da Sousa Acacia
Severino Alexandre
Gomes Rosa Maria

Maître nageur

(Place Marie-Thérèse)
Wintersdorff Nancy

Vacances et congés scolaires

Toussaint	01.11.-09.11.08
Noël	20.12.-04.01.09
Carnaval	21.02.-01.03.09
Pâques	04.04.-19.04.09
1er mai	01.05.09
Ascencion	21.05.09
Pentecôte	23.05.-02.06.09
Fête Nationale	23.06.09
Vacances d'été	16.07.-14.09.09



Déi nei Mediathéik an der Primärschoul op der "Place Marie-Thérèse" mécht hir Dieren Enn November op

Nordstad Musek-, Konscht- an Danz-Atelieren



D'Nordstad Musek-, Konscht- an Danz-Atelieren (MKD) ginn zënter 8 Joër an enger vun den 6 Nordstad-Gemengen ofgehaal. Dës Vakanzenaktivitéit an der September-Woch viru Schoulufank erméiglecht Jonken tëscht 12 an 18 Joër, Neies auszeprobieren ënner qualifizéierte Moniteuren. Bei der Editioun 2008 zu Colmar-Bierg haten di Jugendlech de Choix tëscht Graffiti, Baaken & Kachen, Photographie, Bouschéissen, afrikanesch Musek, Bastelen à la Hundertwasser, Theater a Molerei. Zënter den MKD zu Ettelbréck 2007 gëtt besonnesch Uecht gedoen, Jonker mat engem Handicap an de Projet ze integréieren. Organiséiert goufen d'Nordstad Musek-, Konscht- an Danz-Atelieren dëst Joer vun der Nordstad-Jugend asbl (déi d'Tutelle dréit iwwert d'Jugendheiser vun Dikrich an Ettelbréck) mam Appui vum Service National de la Jeunesse.

Fête Nationale 2008





SPORTIFS MÉRITANTS 2007/2008

1 étoile *

BBC ETZELLA

Cadettes

- Champion de Luxembourg
- Vainqueur Coupe de Luxembourg

Scolaires A

- Vainqueur Coupe de Luxembourg

Minis A

- Vainqueur Coupe de Luxembourg

FLÈCHE DU NORD

BOEVER Gilles

- Champion compound minimes

KRIER Eric

- Champion compound scolaires
- Champion compound scolaires indoor

KLAMMSPANN ETTTELBRÉCK

GELLER Kim

- Championne 13-15 ans

CASTELLANO Giulia

- Champion -12 ans

OCAKDAN Malik

- Champion -12 ans

LA PATRIE ETTTELBRÉCK

NOSBUSCH Eric

- Champion de Luxembourg Benjamin

HUSINGER Rick

- Champion de Luxembourg Jeunes Espoirs

2 étoiles * *

AMIS DU CHIEN DE POLICE ET DE GARDE

HUSINGER Sylvie (chien: ALF)

- 2e classement par équipes à la Coupe de Luxembourg
- Vice-Championne de Luxembourg Piste FH1 (Fährtenhund)

DENOZI Laure (chien: Barry)
- Vice-Championne de
Luxembourg Piste FH1 (Fährtenhund)

CAPA ETTTELBRUCK

FREIMANN Marc
- Champion M40 1000m
KAZIMIERZ Dudek
- Champion M55 course sur route 10km
OLIVA Marco
- Vice-champion marteau

DT ETZELLA:

DE NUTTE Sarah
- Vice-championne de Luxembourg

KISS SHOT ETTTELBRUCK

LIEFGEN Georges
- Vice-Champion seniors (+40)
9-Ball

ALPAPS-SPECIAL OLYMPICS

JUCHEM Linda
- Médaille d'or en saut en longueur
(12th World Summer Games Shanghai)
MANDY Mireille
- Médaille d'or en natation
(12th World Summer Games Shanghai)

TENNIS CLUB ETTTELBRUCK

EQUIPE DAMES Jeunes Vétérans
BEHM Maria, CLAUSSE Aly, FETLER Sonja, JUNG Betty,
DE VOOGT Anneke
- montée en division nationale

3 étoiles * * *

AMIS DU CHIEN DE POLICE ET DE GARDE

KAIL Gil (chien: Pico)
- Champion de Luxembourg B et C
(obéissance et mordant)
WIRTH Daniel (chien: Kendo)
- Vainqueur Coupe de Luxembourg par équipe
HUSINGER Claude (chien: Charly)
- Champion de Luxembourg A (Piste)
- Champion de Luxembourg B et C
(obéissance et mordant)

KAIL Patrick (chien: Ombo)
- Champion de Luxembourg Piste FH1
(Fährtenhund)
- Champion de Luxembourg B et C
(obéissance et mordant)
- Vainqueur Coupe de Luxembourg par équipes

BBC ETZELLA Seniors A
- Vainqueurs Coupe de Luxembourg

CAPA ETTTELBRUCK

TONIZZO Steve
- Champion marteau
- Vice-champion M35 marteau lourd
- Champion M35 marteau
- Champion M40 course sur route 10km

DT ETZELLA

NI XIA Lian
- Vainqueur de la Champions League avec
Heerlem
- Participation aux Jeux Olympiques à Beijing

EQUIPE HOMMES

DANIELSSON Tommy, DIJOU Stéphane, MIN Yang,
HANSEN Sven
- Vainqueur Coupe de Luxembourg; Champion
de Luxembourg

KISS SHOT ETTTELBRUCK

MEYER Rachelle
- Championne d'Europe filles 8-Ball
Médaille de bronze europe filles 14-1
- Championne dames 8-Ball
- Championne dames 9-Ball

HOLTZ Marc
- Champion de Luxembourg 14-1

EQUIPE HOMMES

HOLTZ Marc, WEIS Yves, DIEDERICH Tim, MÜLLER
Laurent, LIEFGEN Georges
- Vainqueur Coupe de Luxembourg
- Vice-Champion de Luxembourg

SQUASH CLUB ETTTELBRUCK

DENIS Sandra
- Championne de Luxembourg

SWIMMING CLUB LE DAUPHIN ETTTELBRUCK

MAILLIET Christine

- Participation aux championnats d'Europe à Debrecen (bassin 25m)
- Participation aux championnats d'Europe à Eindhoven
- Participation aux championnats du Monde à Manchester (bassin 25m)
- Participation aux Jeux Olympiques à Beijing
5 records nationaux en bassin 25m
1 record national en bassin 50m
7 fois championne nationale en bassin 25m
3 fois championne nationale en bassin 50m

CARNOL Laurent

- Participation aux championnats d'Europe à Debrecen (bassin 25m)
- Participation aux championnats d'Europe à Eindhoven
- Participation aux Jeux Olympiques à Beijing
1 record national en bassin 25m
2 records nationaux en bassin 50m
1 fois champion national en bassin 25m
2 fois champion national en bassin 50m

GALES Dana

- Participation aux championnats d'Europe à Debrecen (bassin 25m)
- Participation aux championnats d'Europe à Eindhoven
- Participation aux championnats du Monde juniors à Monterrey

- Participation au Camp olympique à Beijing
7 records nationaux en bassin 50m
1 fois championne nationale en bassin 25m
3 fois championne nationale en bassin 50m

STACCHIOTTI Raphaël

- Participation aux championnats du Monde à Manchester (bassin 25m)
- Participation aux championnats du Monde juniors à Monterrey
- Participation aux Jeux Olympiques à Beijing
15 records nationaux en bassin 25m
11 records nationaux en bassin 50m
6 fois champion national en bassin 25m
3 fois champion national en bassin 50m

Dirigeants méritants 2008

25 ans

AMIPERAS ETTTELBRÉCK

Dr LENERS Jean-Claude

Mme LENERS-RIPP Nicole

Mme WANDERSCHEID-BAUSTERT Henriette

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Mme HEUSBOURG Anny

M. ROTH Christian



DT ETZELLA

M. DIJOU Jean-Marc
M. DIJOU Stéphane
M. MUDELER Johny
M. VAN VERWEKE Pierrot
M. WIES Robert

SWIMMING CLUB LE DAUPHIN ETTTELBRUCK

Mme MAILLIET-KIRTZ Jacqueline

50 ans

CROIX ROUGE SECTION ETTTELBRÉCK

M. LUTGEN Henri

DT ETZELLA

M. DERNEDEN Fernand
M. JACOBS François
M. KRAUS Pierre
M. SCHOLTES Georges



A l'occasion de l'ovation en l'honneur des sportifs méritants, le premier prix remporté par l'équipe d'Ettelbruck aux Jeux Intervilles à Differdange, a été dévoilé par les autorités communales



Sportliche Gemeindebeamte und -arbeiter beim Beachvolleyball-Vergleich mit den Kollegen aus Diekirch

Indiaca-WM 2008 19-23/08/2008



Die Indiaca-WM in Ettelbrück war ein voller Erfolg. Auf sportlichem Plan konnten vier der sechs luxemburgischen Teams die Medaillentränge erreichen. Zum ersten Mal in der noch jungen Geschichte des internationalen Indiacasports konnte sich Luxemburg einen Weltmeistertitel erkämpfen. In der Königsklasse Männer Open gewannen die Gastgeber gegen den Turnierfavoriten Deutschland sensationell in zwei Sätzen. In den Kategorien Frauen Open und Mixed Senior musste sich Luxemburg am Ende lediglich gegen Deutschland geschlagen geben. Bei der Konkurrenz der Kategorie Männer Senior sicherte sich das Luxemburger Team derweil den dritten Platz.

Neben dem sportlichen Erfolg bestand ein anderes großes Ziel bei dieser WM darin, dem Indiacasport hierzulande zu mehr Bekanntheit und Popularität zu verhelfen. Dieses Vorhaben ist sicher, mit rund 1000 Zuschauern an den Finaltagen in der Ettelbrücker Sporthalle, geglückt.

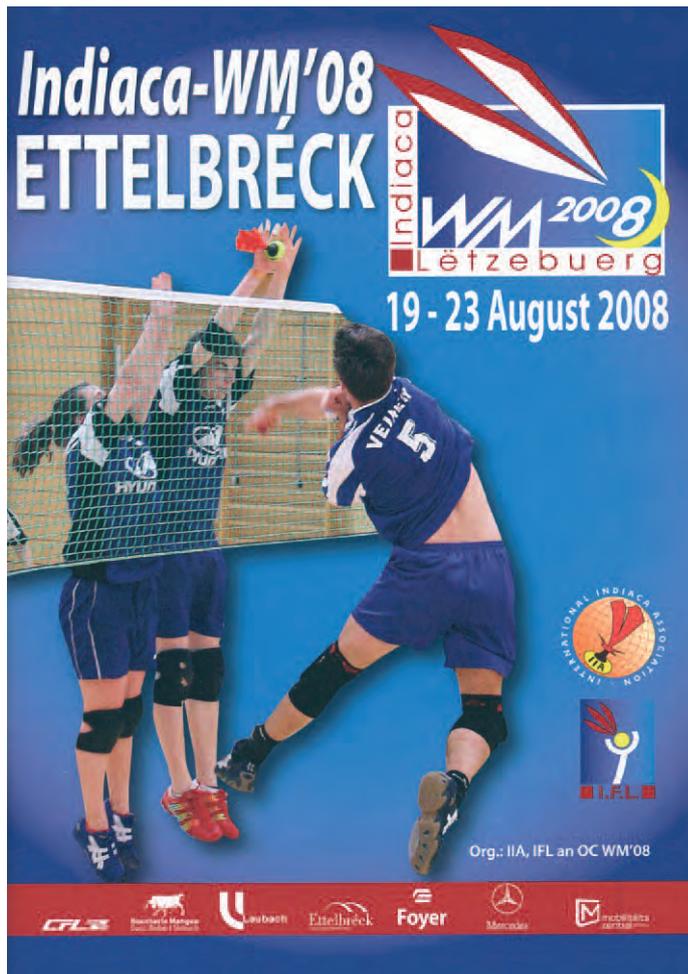
Die Ergebnisse der Finalspiele:

Kategorie Frauen Senior:

Deutschland – Schweiz 2:0 (Sätze: 25:22, 25:19)

Kategorie Männer Senior:

Deutschland – Estland 2:0 (Sätze: 25:22, 25:19)



Kategorie Mixed Senior:

Deutschland – Luxemburg 2:0 (Sätze: 25:14, 25:16)

Kategorie Frauen Open:

Deutschland – Luxemburg 2:1 (Sätze: 25:13, 23:25, 25:15)

Kategorie Männer Open:

Luxemburg – Deutschland 2:0 (Sätze: 25:18, 25:23)

Kategorie Mixed Open:

Deutschland – Estland 2:0 (Sätze: 25:19, 25:23)



Indiaca-WM 2008 19-23/08/2008



Abschied von Pfarrer Jos Sauber



Abschied von Pfarrer Jos Sauber

Am 21. September nahm Pfarrer Jos Sauber, nach 16-jähriger aufopferungsvoller Tätigkeit, Abschied von seiner Pfarrei. Zu dem feierlichen Hochamt hatten sich zahlreiche Persönlichkeiten, darunter Bürgermeister Jean-Paul Schaaf, die beiden Schöffen Claude Halsdorf und Marcel Burg sowie fast alle Mitglieder des Gemeinderates eingefunden. Im Laufe des von der Chorale Sainte-Cécile festlich gestalteten Gottesdienstes, unter der Leitung von Dirigent Lé Lassans mit Tom Schreiner an der Orgel, dankte der scheidende Priester allen Anwesenden, vor allem der Pfarrassistentin Schwester Virginie Schlessler, aber auch den Mitgliedern des Kirchenrates, des Pfarrrates, der Oeuvres Paroissiales, der Chorale Sainte-Cécile sowie allen anderen Personen, die ihn während seiner Amtszeit tatkräftig unterstützt hatten. Anschließend würdigte Kirchenratspräsident Lucien Schaaf gebührend die Verdienste des scheidenden Priesters, der seiner ehemaligen Pfarrei seine wertvolle Chororgel als Geschenk zurücklässt. Als Aumônier in der „Maison de Soins Saint-Joseph“ in Pétingen wird er weiterhin im Dienst seiner Mitmenschen verbleiben.

Bei der anschließenden „Réception-dînatoire“ im „Pensionnat Sainte-Anne“, zu der die Gemeindeverwaltung eingeladen hatte, dankte auch Bürgermeister Jean-Paul Schaaf dem beliebten Seelsorger und überreichte ihm als Zeichen des Dankes ein Bild von Jos Grosbusch mit dem Titel: Wenn Engel verreisen.



Abschied von Pfarrer Jos Sauber



Photos: Photo-Club Ettelbréck

Commission de la Coopération



Photos: Feltgen Pierrot

Commission de la Coopération

Président:

Fons Schmit

64, chemin du Camping, L-9022 Ettelbruck

Membres:

Buchler-Weynandt Josée

165, rue de Warcken, L-9088 Ettelbruck

Gutenkauf Jean-Pierre

75, Cité Waarkdall, L-9030 Ettelbruck

Hirt-Lengler Claudine

29, rue Abbé Jos Flies, L-9061 Ettelbruck

Ihry-Reinard Marie-Paule

78, chemin du Camping, L-9022 Ettelbruck

Posing Marcelle

12, rue Abbé Jos Flies, L-9061 Ettelbruck

Wilhelm-Petry Nicole

6, rue de Bastogne, L-9010 Ettelbruck

Au cours d'une action humanitaire commune de la Commission de la Coopération de la Commune, du Centre Hospitalier Neuropsychiatrique et de l'association de nos concitoyens cap-verdiens deux conteneurs avec 60 lits d'hôpital, 50 bancs et chaises d'école ainsi que beaucoup d'autre matériel hospitalier et scolaire furent envoyés à la Commune de Ribeira Grande sur



Commission de la Coopération



Hospital Regional João Morais, Ribeiro Grande, Santo Antão

l'île de Santo Antão au Cap-Vert. Le premier envoi partit le 29 avril et arriva à destination en juillet comme le montre la photo prise lors de l'arrivée d'une partie du matériel. Le deuxième conteneur partit le 1er octobre

et est encore en route. Les frais de transport du 1er envoi furent payés par la Commune, ceux du 2e par l'association des Cap-Verdiens qui sous la conduite de leur président Antão Freitas ont assuré aussi le chargement des deux conteneurs.

Une autre action à laquelle la Commune d'Ettelbruck a participé est l'envoi de deux conteneurs avec du matériel électrique ou sanitaire offert par l'Hôpital Saint-Louis, provenant de l'ancienne clinique Saint-Louis et récupéré par une équipe sous la conduite de M. Marc Karier, de ses amis scouts du groupe Saint-Sébastien et du Kiwanis-Club, ainsi que du matériel scolaire provenant de la réserve de la Commune. Les deux conteneurs peints par les élèves de la classe de M. Mike Muller resteront au Burundi pour servir à d'autres fins. Cet envoi partira dans les prochaines semaines et est destiné à l'organisation Eduaf (Education universelle en Afrique) fondée par Mme Dr Melanie Bindariye et active surtout au Burundi.



Foire Agricole 4-5-6/07/2008



Photos: Felgen Pierrot

Foire Agricole 4-5-6/07/2008



Erliefnesspillplaz Juli/August 2008



Photos: Felgen Pierrot



Seit Mai dieses Jahres funktioniert ein interessanter Wasserspielplatz im "Widdewee" unterhalb des Campinggeländes. Über eine Länge von mehr als zehn Metern können die Kinder sich in einem Wasserbereich betätigen, Wasser pumpen, über verschiedene Ebenen weiterleiten, mit einer Archimedesschraube nach oben bewegen und schlussendlich im Sand verarbeiten. Die Arbeiter des "Projet Arcade" hatten diese Idee bei einem Besuch der Landesgartenschau in Trier aufgegriffen und in die Tat umgesetzt. Als Partner, für die Finanzierung, konnte der Fremdenverkehrsverein Ettelbrück gewonnen werden.



Bébé du Centenaire



De "Bébé vum Centenaire" Pol Flick-Deisges huet 1 Joer kritt, a war vum Schäfferot op eng kleng Gebuertsdaysfeier agelueden gin.



Nach der Erweiterung des Parkings hinter der "Place de la Libération" stehen 94 Stellplätze für Autos und 2 für Motorräder im Zentrum unserer Stadt zur Verfügung.



Ettelbréck
VILLE CENTENAIRE 2007

ETTELBRUCK 100 Joer Stad 1907-2007



126



A partir des années cinquante, les diverses activités regrettent sous l'impulsion des sociétés motivées par un élan d'après-guerre renaissant.

A part les activités des sociétés, comme le «Photo-Club» dans l'initiation à l'art photographique, des artistes individuels ont enrichi, par leur créativité, notre patrimoine.

Dans ce contexte il faut bien mentionner les activités habituelles qui libèrent de la course, représentent de plus belle, et dont la continuité est assurée par les «Coursen a Cradler», les «Ettelbréck Theaterfësten», la «Lichting Nordbrécken» et la société «Klub» etc. Par leurs représentations, ces troupes dynamiques ne cessent de fasciner les spectateurs!

Uva Ettelbrück
version 1917

138



Der Verein spielte zu Beginn im Lärchen. Bereits 1939 fand ein Länderwettbewerb gegen Belgien in Ettelbrück statt. Nach dem während fast 5 Jahren kein Basketballspiel in Ettelbrück ausgetragen wurde, entstand nach dem Krieg auf dem Schulplatz eine geteerte Anlage, die „Halle“ zur Abhaltung ihrer letzten Kreisfesten kurz vor dem an die Abwehr der Wehrmacht übergeben wurde. Für den Basketballbeginn eine neue Halle, 1946 schloss Ettelbrück in der 2. Division die Meisterschaft als Zweitplatzierter hinter Mersch ab. Bereits 1947 wurde die erste Spielstätte international genutzt mit der Fortie zwischen den Ausnahmestricheln aus Luxemburg und der Moselle. 1949 spielte Ettelbrück in der 1. Division. Der erste große Erfolg wurde im Jahre 1954 mit dem Gewinn der „Coupe de la souveraineté“ gefeiert. Es folgten nun größere Erfolge in den verschiedenen Spitzenspielerwettbewerben. Den Auftakt zu dieser erfolgreichen Zeit bildete der doppelte Gewinn von Meisterschaft und Pokal in den Jahren 1955 und 1956.

Der 15. Januar 1935 war dann die Gründungsfeier des „Tennis-Club des Ettelbrück“, welcher seine Halle im Jahre 1936



des „Tennis Club“
im Jahre 1936

ETTELBRUCK 100 Joer Stad 1907-2007
- die 1. Mannschaft des „FC Ettelbrück“ 1929-30

ersten Aktivitäten auf den Anlagen der „Krackmüllchen“ ausging. Joseph Fries erwarb jedoch, dies bereits im Jahre 1909 ein „Laren Tennis Club“ gegründet worden sei.

Diese Vereine darf man sicherlich als die Vorläufer einer erfolgreichen Sportgeschichte in der Stadt Ettelbrück betrachten. Wegen der Wärsen des 2. Weltkriegs, die die Sportbetriebe fast total zum Stillstand gekommen war, wurden viele kulturelle Sportler einer wehrdienstunfähigen Karriere beraubt.

Sport in der Nachkriegszeit

1946 nahen die „JKCN“ ihre Tätigkeiten wieder auf und bemüht sich besonders ein Rückkommen zu Ernte von General Patton zu organisieren. Neben der Abkunft des „Tour de Luxembourg“ 1947, verbunden mit dem „Grand Prix Michel Dierx“, leistete der Verein vorbildliche Arbeit bei Rennen wie der „Ronde de Luxembourg“, dem „Tour des 12 Cantons“ sowie der „Runde de Süd“. Nach dem Scheitern der Errichtung eines Patton-Monuments wurde

BUCH
vum Centenaire

ETTELBRUCK
100 Joer Stad 1907-2007

125 Joer Ettelbrécker Pomjeeën 6-8/06/2008



125 Joer Ettelbrécker Pomjeeën 6-8/06/2008



125 Joer Ettelbrécker Pomjeeën 6-8/06/2008

